

**Article 1 : Conditions d'application**

Les présentes conditions générales de réservation et de vente sont communiquées au plus tard avec l'accord de réservation de demande d'acomptes. Tous les prix et tarifs indiqués s'entendent en Euro et TTC.

Article 2 : Garantie de prix

Les prix indiqués au moment de la confirmation de la réservation sont fermes pour la durée de cette réservation.

Article 3 : Conditions de réservation

La personne qui effectue la réservation doit être âgée d'au moins 18 ans. Les demandes de réservation comprenant des enfants mineurs non accompagnés par un responsable légal seront refusées. Toute demande de réservation doit être confirmée par écrit (courrier, SMS ou courriel). Dès la réception de cette demande par le Centre La clé Des Champs un dossier de réservation est ouvert et une proposition de réservation est adressée détaillant : les prestations proposées, le montant de l'acompte demandé, ainsi que la date limite de retour de cette proposition. En cas de non-versement des acomptes à l'expiration de la date limite de paiement indiqué sur notre courrier, la réservation est annulée.

Article 4 : Les acomptes

Le montant des acomptes demandés est d'un premier tiers du montant de la réservation pour les prestations groupes : séjours et activités loisirs, à la date limite de fin d'option et le solde du séjour, réglé sur place ou immédiatement à réception de la facture.

Pour une réservation à moins de 15 jours de la date du séjour ou de la prestation, l'intégralité du montant de la réservation est demandée.

Un séjour, une activité ou toute autre prestation est considérée comme définitivement confirmée après le versement de l'acompte et réception du contrat de réservation complété et signé.

Article 5 : Modification de la prestation

Toute modification de la prestation devra faire l'objet d'une demande écrite et d'un accord de la part du Centre d'hébergement La Clé Des Champs. En cas d'acceptation, toute modification concernant un changement de dates, d'établissement sera facturée 25 euros. Si le montant de ce nouveau séjour est supérieur aux sommes versées, le client devra s'en acquitter. S'il est inférieur, la différence restera acquise au loueur. Si le motif est de pouvoir profiter d'une promotion, elle sera refusée. Les demandes particulières devront être spécifiées par le client au moment de sa réservation. Bien entendu, nous essayerons de les satisfaire en fonction de nos possibilités, sans pour autant les garantir.

Article 6 : Annulation des Séjours ou Activités Groupes

Les frais d'annulation seront calculés sur la base du montant total de la réservation selon l'échéancier suivant :

- Plus de 30 jours avant le début du séjour ou de l'activité : conservation de l'acompte d'un montant de 30% de la réservation.
- De 29 à 8 jours : une indemnité égale à 50% du montant des prestations réservées sera due par le client.

– De 7 jours à la date prévue de début de séjour ou d'activité : la totalité du montant des prestations réservées sera due par le client.

Des conditions météo ou de pratiques de l'activité défavorables ne constituent pas une clause d'annulation. L'activité sera aménagée ou remplacée sans donner lieu à un remboursement même partiel.

Toute prestation commencée sera due dans son intégralité.

Article 7. : Baisse d'effectif

Toute baisse d'effectifs de plus de 10% de l'effectif total, annoncée à moins de 15 jours de la date de séjour ou d'activité, sera facturée et due par le client (Exemple : réservation de 50 personnes, minimum facturé 45 personnes).

Article 8. : Prestations Séjours

L'hébergement se situe 1 Place de l'Europa, 66800 Eyne. Les chambres sont de 2 à 4 lits. Les éléments de confort sont les suivants : des draps housse, couvertures fournies ; lavabos dans chaque chambre, douches et toilettes à l'étage inférieur et à l'étage supérieur. Le ménage est fait tous les jours. Les prestations non consommées faisant partie d'un forfait ne donnent pas lieu à une réduction.

Activités

Les activités sont proposées aux clients hébergés ainsi qu'aux groupes extérieurs à l'établissement, toutes les activités sont encadrées par des moniteurs qualifiés et diplômés.

Article 9. : Tarifs

Les prix communiqués de nos activités et séjours ont été calculés en fonction des conditions économiques connues au moment de l'impression de notre documentation. Ils n'ont pas valeur contractuelle et vous sont confirmés lors de votre inscription. Les prix s'entendent nets en ce qui concerne les prestations groupes bénéficiant d'une exonération de T.V.A.

Article 10. : Occupation des chambres

Le Centre La Clé Des Champs ne peut garantir le regroupement des chambres sur le même étage pour un même groupe. Les chambres sont disponibles à partir de 15 h 00 le jour de l'arrivée et doivent être libérées à 10 h 00 le jour du départ. Le logement ne pourra en aucun cas être occupé par un nombre supérieur à celui indiqué dans le contrat. Dans le descriptif, il est précisé au client le nombre maximum de couchages de chaque location. Ce nombre s'entend toute personne déclarée sur le contrat (bébé compris). Le logement ne pourra en aucun cas être occupé par un nombre supérieur à celui indiqué dans le contrat. De plus, nous vous rappelons que le couchage en hauteur ne convient pas à des enfants de moins de 6 ans.

Article 11. : Remplacement de matériels perdus ou détériorés

Tout matériel manquant ou détérioré le jour du départ (clefs, matériel utilitaire des locaux, matériel de sport et de loisir) sera facturé sur la base du tarif des fournisseurs. Un chèque de caution est demandé à l'arrivée sur le centre d'un montant de 300 €. Une caution « spécial ménage » elle pourra vous être demandée. Le client est tenu responsable de tout objet cassé ou détérioré et des dommages qui pourraient en résulter ou être causés aux installations.



En aucun moment, votre Caution sera débitée sans votre autorisation. Le ou les chèques de caution ne seront pas retournés au client : ils seront systématiquement détruits.

Article 12. : Délogement

En cas de force majeure ou de circonstances particulières, Le Centre La Clé Des Champs d'Eyne se réserve la possibilité de loger ou servir les repas d'un groupe ou de certains membres de celui-ci dans un autre établissement offrant au minimum les mêmes prestations et sans modification tarifaire.

Article 13. : Horaires

Sauf dispositions particulières convenues au moment de la réservation, les horaires de repas sont les suivants :

Petit-déjeuner : de 7 h 30 à 9 h 00

Déjeuner : de 12 h à 12 h 45

Dîner : de 19 h à 19 h 45 enfants / 19h15 à 20h00 adultes

En dehors de ces horaires, le service n'est pas assuré. Les horaires de repas peuvent être aménagés un mois avant la date du séjour. Les horaires des activités sont fixés lors de l'établissement de la proposition commerciale.

Article 14. : Boissons et denrées alimentaires

La consommation de boissons et de denrées alimentaires est interdite dans les chambres du Centre La Clé Des Champs.

Article 15. : Animaux

L'accès des animaux est interdit dans l'ensemble des locaux du Centre La Clé Des Champs, sauf s'il s'agit de chien d'accompagnement pour personne non-voyante.

Article 16. : Véhicules

Le stationnement des véhicules au Centre La Clé Des Champs se fait aux risques et périls des utilisateurs sur le parking prévu à cet effet.

Article 17. : Facturation

Les factures sont établies et doivent être réglées en Euro. Le Centre La Clé Des Champs ne prend pas à sa charge ni les frais de change ni les frais de virement.

Article 19. : Cas de force majeure

En cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux, indisponibilité des locaux pour travaux...), Le Centre La Clé Des Champs préviendra le client de l'annulation du séjour ou de l'activité et remboursera les acomptes versés.

Article 20. : Réclamation

Au cas où le client constaterait l'absence ou la mauvaise qualité d'une prestation contractuellement prévue, il doit en informer le directeur du Centre La Clé Des Champs ou son représentant qui s'engage à tout mettre en œuvre dans les plus brefs délais pour résoudre le problème.

Article 18. : Assurances

Le Centre La Clé Des Champs, est assuré en responsabilité civile Associations-Collectivités pour ses locaux et ses prestations. A l'exception d'un cas d'effraction, La Clé Des Champs ne peut être tenu pour responsable des vols ou des dégradations subis sur les biens et le matériel des résidents, organisateurs ou participants à des activités ou réunions. Le Centre La Clé Des Champs ne prend pas à sa charge ni les frais de change ni les frais de virement. Il appartient aux responsables de groupes de se garantir en responsabilité civile pour toutes les activités sportives ou de loisir autres que celles organisées et encadrées par le personnel du Centre La Clé Des Champs. Les actes de vandalisme ainsi que les dégradations gratuites seront à la charge du groupe accueilli. En cas de vol ou de détérioration de vêtements et (ou) d'objets personnels, l'établissement ne peut être tenu responsable, les stagiaires sont invités à ne pas entreposer d'objets de valeur.

Article 19. : Informatique

En application de l'article 27 de la loi N8 78-17 du 6 janvier 78, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée. Vous pouvez accéder aux informations et éventuellement procéder aux rectifications nécessaires. Sauf avis contraire de votre part, l'établissement se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir une documentation sur les activités du Centre La Clé Des Champs.

Article 20 : Droit à l'image

Le Centre La Clé Des Champs est susceptible de réaliser des reportages photographiques et audiovisuels pendant la durée des séjours et des activités proposées. Sauf avis contraire de votre part lors de la réservation de votre séjour ou de votre activité, nous nous réservons la possibilité d'utiliser des images dans les brochures, sur le site Internet et dans tous les documents faisant la promotion du Centre La Clé Des Champs.

Informations complémentaires

Le Centre La Clé Des Champs bénéficie d'un agrément :

- Jeunesse et Sports
- Ministère d'Éducation Nationale
- Gîtes de France
- Parc naturel régional des Pyrénées catalanes
- La Quatrième Dimension

Le Centre La clé des champs vous propose différents moyens de paiements :

- Chèque à l'ordre du CRNG,
- Chèque vacances (pas de rendu de monnaie obligatoire)
- Virement bancaire sur le compte CIC
PERPIGNAN IBERBA : FR76-3006-6110-5400-0341-4730-119 – CIC : CMCIFRPP)
- Carte Bancaire